



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DONNEES



Structure de
formation

Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

Responsables pédagogiques : Pr Malo Depincé et Lyoma Kogiso

La formation est destinée à offrir aux professionnels du droit une formation pratique aux outils de l'intelligence artificielle. Une telle formation, axée sur l'IA et la maîtrise des données y associées n'existe pas encore en France pour les juristes. La formation est proposée en partenariat avec le Barreau de Montpellier et son incubateur qui ont exprimé ce besoin. Principalement destinée à la formation continue, la formation sera également ouverte à 10 étudiants en formation initiale (avec un tarif préférentiel pour les étudiants boursiers) sur un total possible de 40 étudiants.

La certification propose un module de 34 heures de formation réparties en 10 heures en e-learning, 24 heures à Montpellier en hybride (présentiel ou distanciel)

Objectifs

Connaître le secteur économique de l'intelligence artificielle et en maîtriser les outils par l'art du « prompting » et du contrôle des résultats produits par l'intelligence artificielle. Connaître les outils de l'intelligence artificielle juridique sur le marché. Maîtriser la gestion des données nécessaires aux outils de l'intelligence artificielle.

Acquérir les fondamentaux et pratiques de l'IA et de la Data pour les juristes

Admission

Conditions d'admission

Licence en Droit ou niveau bac +4, fort intérêt pour l'intelligence artificielle

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Malo DEPINCE

✉ malo.depince@umontpellier.fr

Scolarité Licences D.E. Droit Science politique

📞 04 34 43 28 09

✉ dsp-scola-licences@umontpellier.fr

CIAD

✉ licem-ciad@umontpellier.fr

Autres contacts





Responsable pédagogique : Lyoma Kogiso

lyoma.kogiso@lk-avocats.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique





Programme

Organisation

Début des enseignements	Fin des enseignements
Octobre	Mai

Formation : 34h

